

PHILIPS

Télévision

Du 12 juin au
15 août 2023

Pour l'achat d'un TV
Ambilight Philips

Jusqu'à
500€
remboursés
OU une
barre de son
OFFERTE !*



*Voir modalités et références concernées au verso ou sur www.philips.fr/promotions.

Comment bénéficier de cette offre ?

ACHETEZ entre le 12 Juin et le 15 Août 2023, un téléviseur Ambilight Philips (liste des produits éligibles ci-dessous et sur www.philips.fr/promotions), auprès d'une enseigne participant à l'opération (hors market place), et recevez jusqu'à 500€ de remboursement **OU** une barre de son.

Remboursement par produit :

50€ ou une barre de son TAB6405 offerte : 43PUS8508/12 - 43PUS8548/12

- 43PUS8808/12 - 43PUS8848/12 - 50PUS8508/12 - 50PUS8548/12

100€ ou une barre de son TAB6405 offerte : 50PUS8808/12 - 50PUS8848/12

- 55PUS8808/12 - 55PUS8848/12 - 65PUS8808/12 - 65PUS8848/12 - 75PUS8808/12 - 75PUS8848/12

100€ ou une barre de son TAB8905 offerte : 42OLED808/12 - 48OLED808/12

- 48OLED848/12 - 55OLED808/12 - 55OLED848/12

200€ ou une barre de son TAB8905 offerte : 65OLED808/12 - 65OLED848/12

500€ ou une barre de son TAB8905 offerte : 77OLED808/12 - 77OLED848/12

ENREGISTREZ-VOUS EN LIGNE DANS LES 15 JOURS SUIVANT LA RÉCEPTION DE VOTRE TV :

1. Rendez-vous sur le site www.philips.fr/promotions et cliquez sur l'offre « Promotion TV Ambilight ».
2. Cliquez sur Participer.
3. Scannez et joignez les éléments suivants :
 - Votre facture (avec le prix, la référence du produit et la date d'achat). Le nom apparaissant sur la facture doit être le même que celui du compte bancaire et celui utilisé lors de l'enregistrement à l'opération.
 - Une photo lisible de l'étiquette préalablement découpée sur le carton du TV (avec le nom du modèle et le numéro de série).
 - Une photo lisible de l'étiquette située à l'arrière du TV (avec le nom du modèle et le numéro de série).
4. Saisissez enfin vos coordonnées (nom, prénom, adresse, date de naissance, email et IBAN/BIC).
5. Si votre participation est conforme aux instructions ci-dessus, Vous recevrez un email de confirmation indiquant, selon votre choix, la date de remboursement (sous 6 semaines) ou les modalités de livraison de votre barre de son. Si votre enregistrement est invalide ou incomplet, vous recevrez également un email vous invitant à corriger ou compléter votre dossier sous 15 jours. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le 31 Août 2023 sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles du 12/06/2023 au 15/08/2023 inclus, limitée à une demande par foyer familial (même nom, même adresse et/ou même IBAN /BIC) et non cumulable avec toute autre offre Philips TV. Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine, Corse comprise, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), COM zone euro uniquement (Saint-Pierre et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et Monaco. Offre non valable sur des produits reconditionnés ou d'occasion. Des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. TP Vision ne sera en aucun cas responsable de la nature et/ou du montant de ces frais bancaires imputés aux participants dans le cadre de l'opération. Tout dossier envoyé par courrier ne sera pas pris en compte. Les informations collectées dans le cadre de cette offre sont enregistrées par [TP Vision France, 22 Quai Gallieni, 92150 Suresnes]. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire au bon déroulement de l'offre. Conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés modifiée et au Règlement européen (UE) n° 2016/679 vous bénéficiez, sur les données personnelles qui vous concernent, d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : privacy@tpv-tech.com en fournissant un justificatif d'identité. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès et introduire une réclamation auprès de la CNIL.

**Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter
notre service consommateurs au 01 57 32 40 50***
Notre service vous aidera à vous enregistrer si besoin.

*Coût d'un appel local, sauf surcoût éventuel selon opérateur.